

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25051304

ale,

Déposé / Reçu le

11 AVR. 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0434 212 778**

Nom

(en entier) : **Cambre**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **1190 Forest, Rue Saint-Denis 132**

Objet de l'acte : Transfert de siège

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration du 31/03/2025:

"Après discussions, le Conseil d'administration décide, à l'unanimité :

- De procéder au transfert du siège, avec effet immédiat, à l'adresse suivante : 1050 Bruxelles (Ixelles), Avenue Louise, 283/21 ;

- De donner mandat et procuration à Me Mohamed Ghayati et/ou Karolien Haese (avocats établis à 1050 Bruxelles, Avenue Louise, 283/21), avec faculté de substitution, afin d'accomplir, au nom et pour le compte de la Société, toutes les formalités de publication légale relatives aux résolutions adoptées par le présent procès-verbal en ce compris toute publication aux annexes du moniteur belge ou à la BCE."

Mohamed GHAYATI

Avocat

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/04/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).